



PROCEDURES FINANCIERES

#6 Coûts indirects - Mode de calcul et reporting (Juillet 2021)

1. INTRODUCTION

Ce document présente les lignes directrices de **calcul** et de **reporting** des coûts indirects qu'il est possible d'inclure dans le budget et le reporting financier des projets réalisés avec un financement d'AmplifyChange.

Tout au long de ce document, « vous/votre » désigne les bénéficiaires, et « nous/notre » désigne AmplifyChange.

2. DEFINITION

Les coûts indirects, également appelés coûts de fonctionnement ou frais généraux, sont définis comme des **coûts liés à la gestion et au soutien général dont une organisation a besoin pour fonctionner**, plutôt qu'à la réalisation d'un projet spécifique.

Cette procédure a été développée et introduite par AmplifyChange afin de garantir qu'il existe une base équitable et cohérente permettant à tous les bénéficiaires de financer une partie de leurs coûts indirects grâce à leur subvention AmplifyChange.

Les coûts indirects sont les dépenses nécessaires à la réalisation des projets mais qui ne peuvent pas être clairement imputées à un projet spécifique. Cela inclut généralement les coûts de gestion, d'administration et de soutien, de gouvernance et de conformité, qui **concernent l'ensemble de l'organisation et bénéficient en partie à votre projet AmplifyChange, ainsi qu'à vos autres projets.**

En quelques mots, les coûts indirects peuvent être définis comme les **frais généraux** encourus par une organisation pour soutenir l'ensemble de ses activités. Vous en trouverez des exemples à la section 5 de cette procédure.

Notez que, si votre organisation ne met en œuvre qu'un seul projet, tous les coûts seront probablement considérés comme des coûts directs puisque que toutes vos dépenses supportent clairement votre projet.

3. COMMENT CALCULER LE MONTANT DES COÛTS INDIRECTS ?

Tous les projets financés par AmplifyChange peuvent inclure dans leur budget un "montant proportionnel approprié et raisonnable" de coûts indirects, et la méthode de calcul du montant des coûts indirects est identique pour tous les types de subventions.

Tou.te.s les bénéficiaires sont autorisé.e.s à budgétiser la couverture de coûts indirects **à hauteur de 7 %** maximum du total des coûts directs budgétés du projet (c'est-à-dire la somme des activités du projet + frais de personnel + coûts de S&E + coûts de renforcement organisationnel).

Le montant des coûts indirects à inclure dans votre budget sera calculé sur la base de vos coûts directs totaux. Par exemple, si le total des coûts directs de votre projet s'élève à 140 000 £, vous pouvez également budgétiser jusqu'à 9 800 £ (calculé comme $140\,000 \text{ £} \times 7\%$) pour vos coûts indirects, tant que l'ajout de ce montant ne conduit pas à un dépassement du montant total de votre subvention.

Le montant total budgétisé pour les coûts indirects doit être indiqué en une seule ligne à la rubrique budgétaire "coûts indirects" dans votre proposition de budget. Vous devez également préciser dans les notes budgétaires le détail des dépenses partiellement couvertes par ce montant.

Notez que le **financement des coûts indirects devra être absorbé dans la limite du budget global convenu pour la subvention : ces coûts ne sont pas remboursés séparément par un financement supplémentaire.**

Cette forme de financement des coûts indirects est uniquement proposée aux bénéficiaires direct.e.s de subventions et ne peut pas être appliquée aux organisations partenaires en aval. **Les bénéficiaires sont donc encouragé.e.s à transmettre une partie du financement des coûts indirects à leurs partenaires, le cas échéant.**

A noter : Pour les subventions Partenariat, le % de coûts indirects acceptable dans le budget du bénéficiaire sera calculé base sur les coûts directs **moins les coûts alloués à la redistribution de subventions**, permettant ainsi aux sous – bénéficiaires d’ajouter également 7% dans leur propre budget.

4. COMMENT PRESENTER LES COÛTS INDIRECTS DANS LE REPORTING FINANCIER ?

Le montant présenté pour les coûts indirects dans chacun de vos rapports financiers doit être calculé sur la base des coûts directs réels encourus au cours de la période de référence de 6 mois, **indépendamment du montant prévu dans votre budget ou du montant des coûts indirects payés au cours de la période de référence.**

Par exemple, si le total des coûts directs du projet pendant la période de 6 mois est de 77 458 £, vous pouvez inclure des coûts indirects de 5 422,06 £ ($77\,458 \text{ £} \times 7\%$), à présenter en une seule ligne dans votre liste d’opérations et votre rapport financier pour la période.

Il n'est pas demandé de conserver de pièces justificatives correspondant à ces dépenses, et le financement des coûts indirects ne fera pas l'objet d'un échantillon d'audit.

Les montants figurant dans les rapports financiers seront vérifiés et rapprochés par l'équipe chargée du risque fiduciaire, et ajustés si nécessaire afin de garantir que le pourcentage appliqué aux coûts encourus est correct.

Le paragraphe 6 de ce guide vous donne un exemple de comment inclure les coûts indirect dans votre budget et vous montre comment le montant des coûts indirects devrait être inclus dans votre rapport financier.

5. EXEMPLES DE COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS

Les COÛTS DIRECTS sont les coûts de toutes les activités nécessaires à la réalisation d'un projet spécifique, qui peuvent comprendre les coûts de gestion et de mise en œuvre du projet, les coûts de communication, les ressources humaines, la sécurité, les achats, les salaires liés au projet, les coûts informatiques et l'administration du projet.

Les COÛTS INDIRECTS sont les coûts de toutes les fonctions nécessaires pour gérer l'organisation, assurer la supervision de toutes ses activités, et fournir la gouvernance et les systèmes qui lui permettent de fonctionner.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples fréquemment rencontrés par les projets et organisations que nous soutenons, pour vous aider à déterminer ce qui peut être classé comme coûts directs ou indirects.

Rappel : si votre organisation ne met en œuvre qu'un seul projet, vous n'aurez vraisemblablement pas de coûts indirects : toutes vos dépenses seront alors considérées comme les coûts directs du projet.

Type de dépenses	Coût indirect ?	Coût direct d'un projet ?
Coût des locaux (ex, loyer, services publics - eau, électricité etc., charges, maintenance & sécurité)	Tous les coûts relatifs aux locaux qui ne sont pas liées à un projet spécifique mais qui sont utilisés pour soutenir le personnel ou à la réalisation de tous vos projets, peuvent être catégorisées comme coûts indirects.	Les dépenses encourues pour un local utilisé uniquement pour la réalisation du projet AmplifyChange peuvent être comptabilisées comme un coût direct.
Finance et coûts administratifs	Les coûts liés à l'administration et à la comptabilité de l'organisation elle-même (c'est-à-dire non liés aux activités du projet) sont des coûts indirects	Les tâches de comptabilité et de reporting financier propres à un projet sont des coûts directs, généralement étayés par des décomptes d'heures.
Conférences et réunions	Les coûts liés aux conférences annuelles et les réunions générales qui ne sont pas liées à un projet particulier sont des coûts indirects	Les coûts liés aux conférences et réunions générales directement liées à un projet sont considérés des coûts directs
Frais bancaires	Tous les frais bancaires non relatifs à un projet en particulier sont	Les frais bancaires liés au transfert des fonds pour un projet spécifique peuvent

	considérés comme des coûts indirects.	être inclus dans les coûts directs.
Coûts de communication (téléphone/Wi-Fi)	Les dépenses de téléphonie ou d'internet du personnel de soutien peuvent être comptabilisées dans les coûts indirects.	Les coûts internet ou de téléphonie relatifs au projet devraient être inclus dans les coûts directs
Frais de transport	Les frais de transport du personnel de soutien ou du management peuvent être comptabilisés dans les coûts indirects.	Les frais de transport directement liées au projet peuvent être inclus dans les coûts directs
Recrutement / RH	Les coûts de gestion RH du personnel non spécifique au projet peuvent être comptabilisés comme coûts indirects.	Le recrutement de personnel spécifique au projet peut être considéré comme un coût direct.
Audit externe	L'audit financier annuel de l'organisation dans son ensemble est un coût indirect	Les coûts d'audit d'un projet en particulier sont considérés comme un coût direct. De plus , si AmplifyChange vous a demandé de mettre en place un audit financier de vos comptes annuels à la suite de l'audit préalable de votre organisation, ces coûts peuvent être inclus dans les coûts directs
Gouvernance générale	Les coûts d'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et processus organisationnels, ainsi que la supervision et la gestion de l'ensemble de l'organisation peuvent être comptabilisés dans les coûts indirects.	Les coûts liés au temps des dirigeant·e·s / membres du Conseil d'administration pour les besoins spécifiques du projet, s'ils sont étayés par des décomptes d'heure, peuvent être comptabilisés comme un coût direct. De plus, si AmplifyChange vous a demandé de mettre en place des politiques ou procédures à la suite de l'audit préalable de votre organisation, ces coûts peuvent être inclus dans les coûts directs (par exemple dans la catégorie renforcement organisationnel de votre budget)

Frais de conseils juridiques et professionnels	Les frais de conseils juridiques et professionnels au bénéfice de l'ensemble de l'organisation sont des coûts indirects	Si ces mêmes coûts sont directement liés à la mise en œuvre du projet ils peuvent être considérés comme des coûts directs
Coûts de maintenance informatique	Les coûts encourus pour développer et maintenir les systèmes qui assurent le fonctionnement efficace et efficient de l'organisation peuvent être inclus dans les coûts indirects. Sont notamment concernés les coûts du site web, du réseau de communication, de la sécurité et du stockage des données.	Les coûts liés à la maintenance des équipements spécifiques à un projet peuvent être inclus dans les couts indirects.

EXEMPLES

Exemple A : L'organisation A est une petite OSC qui met en œuvre un projet financé par AmplifyChange uniquement au Nigéria. Elle a remporté une subvention Opportunité d'un montant de 30 000 £ sur une période de 12 mois.

Comme l'organisation n'a qu'un seul projet, les coûts liés au personnel et activités seront des coûts directs du projet et seront classifiés en tant que tel dans le modèle de budget ci-dessous

Même si l'organisation n'a qu'un seul projet, certains coûts ne sont pas relatifs au projet uniquement comme les coûts dédiés à la gouvernance de l'organisation, à la recherche de nouveaux bailleurs de fonds ou partenaires.

Préparation du budget :

1) ACTIVITES PROJET	INTITULE ACTIVITE	LIGNE BUDGETAIRE	ORGANISATION	PAYS	Période 1	Période 2	TOTAL des fonds	BUDGET TOTAL	NOTES BUDGETAIRES
ActivitésProjet	Activité 1	Formation	ORG A	Nigeria	£8,500.00		£8,500.00	£8,500.00	Coûts de transport des participants pour £1,000 Location de la salle £2,000 Impression des supports de formation pour £3,000 Paiement des formateurs pour £2,500
ActivitésProjet	Activité 2	Ateliers	ORG A	Nigeria		£4,500.00	£4,500.00	£4,500.00	Coûts de communication pour préparer et organiser les ateliers £2,000 Per diem pour les animateurs pour £500 Location de la salle pour £2,000
ActivitésProjet	Activité 3	Coûts administratifs liés au projet	ORG A	Nigeria	£750.00	£750.00	£1,500.00	£1,500.00	Loyer £1,000 Factures d'électricité et d'eau £500
Sous-total					£9,250.00	£5,250.00	£14,500.00	£14,500.00	
2) FRAIS DE PERSONNEL									
FraisdePersonnel	n/a	Responsable Financier	ORG A	Nigeria	£1,500.00	£1,500.00	£3,000.00	£3,000.00	100% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Responsable Projet	ORG A	Nigeria	£1,500.00	£1,500.00	£3,000.00	£3,000.00	100% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Assistant Projet	ORG A	Nigeria	£1,000.00	£1,000.00	£2,000.00	£2,000.00	100% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Gestionnaire du bureau	ORG A	Nigeria	£700.00	£700.00	£1,400.00	£1,400.00	80% du salaire
Sous-total					£4,700.00	£4,700.00	£9,400.00	£9,400.00	
3) SUIVI ET EVALUATION									
Suivi&Evaluation	n/a	Honoraires consultant	ORG A	Nigeria		£2,000.00	£2,000.00	£2,000.00	Consultant en charge de l'évaluation finale du projet
Sous-total					£0.00	£2,000.00	£2,000.00	£2,000.00	
4) RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION									
RenforcementOrganisation	n/a	Equipement informatique	ORG A	Nigeria	£1,000.00		£1,000.00	£1,000.00	Achat d'1 ordinateur et d'1 imprimante
RenforcementOrganisation	n/a	Honoraires audit	ORG A	Nigeria		£1,200.00	£1,200.00	£1,200.00	Honoraires auditeurs
Sous-total					£1,000.00	£1,200.00	£2,200.00	£2,200.00	
5) COÛTS INDIRECTS DU PROJET									
CoûtsIndirects	n/a	Taux fixe de 7%	ORG A	Nigeria	£1,046.50	£920.50	£1,967.00	£1,967.00	Financement partiel des coûts indirects incluant une partie du loyer et factures d'eau et électricité, du salaire du gestionnaire du bureau
Sous-total					£1,046.50	£920.50	£1,967.00	£1,967.00	
TOTAL					£15,996.50	£14,070.50	£30,067.00	£30,067.00	

Pour le reporting financier (scenario)

- **Au cours des 6 premiers mois (période 1)**, le montant réel des coûts directs s'est élevé à 14 800 £. Dans son premier rapport financier (période 1), la/le bénéficiaire ne pourra présenter au titre des coûts indirects qu'un montant de 1 036 £ basé sur les coûts directs réels ($14\,800 \text{ £} \times 7 \%$).
Ce montant est calculé indépendamment du montant prévu dans le budget initial ou du montant des coûts indirects encourus pendant la période couverte par le rapport.
- **Au cours de la deuxième période de 6 mois (période 2)**, le montant réel des coûts directs s'est élevé à 14 000 £, La/le bénéficiaire de la subvention pourra présenter dans son deuxième rapport financier (période 2) un montant de 980 £ ($14\,000 \times 7 \%$) au titre des coûts indirect.

Exemple B : L'organisation B est le bureau régional d'une ONG mondiale qui gère plusieurs projets au Kenya. Elle a remporté une subvention Réseau d'un montant prévisionnel de 300 000 £ sur une période de 18 mois, et prévoit de travailler avec deux partenaires de mise en œuvre (organisations C et D).

Préparation du budget :

1) ACTIVITES PROJET	INTITULE ACTIVITE	LIGNE BUDGETAIRE	ORGANISATION	PAYS	Période 1	Période 2	TOTAL des fonds An 1	Période 3	TOTAL des fonds An 2	BUDGET TOTAL	NOTES BUDGETAIRES
ActivitésProjet	Activité 1	Formation	ORG B	Kenya	£15,000.00	£15,000.00	£30,000.00	£15,000.00	£15,000.00	£45,000.00	Frais pour organiser la formation (location de la salle, impression des supports, per diem pour les animateurs et participants)
ActivitésProjet	Activité 2	Rencontre avec les communautés locales	ORG B	Kenya	£15,000.00	£15,000.00	£30,000.00	£15,000.00	£15,000.00	£45,000.00	Frais pour organiser la rencontre (location de la salle, impression des supports, per diem pour les animateurs et participants)
ActivitésProjet	Activité 3	Ateliers	ORG C	Kenya	£20,000.00	£20,000.00	£40,000.00	£10,000.00	£10,000.00	£50,000.00	Frais pour organiser les ateliers (location de la salle, impression des supports, per diem pour les animateurs et participants)
ActivitésProjet	Activité 4	Enquete	ORG D	Kenya		£10,000.00	£10,000.00	£15,000.00	£15,000.00	£25,000.00	Frais pour les différents enquêteurs (location de la salle, impression des supports, per diem pour les animateurs et participants)
Sous-total					£50,000.00	£60,000.00	£110,000.00	£55,000.00	£55,000.00	£165,000.00	
2) FRAIS DE PERSONNEL											
FraisdePersonnel	n/a	Responsable financier	ORG B	Kenya	£6,000.00	£6,000.00	£12,000.00	£6,000.00	£6,000.00	£18,000.00	80% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Responsable Projet	ORG B	Kenya	£5,000.00	£5,000.00	£10,000.00	£5,000.00	£5,000.00	£15,000.00	100% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Responsable Projet	ORG C	Kenya	£5,000.00	£5,000.00	£10,000.00	£5,000.00	£5,000.00	£15,000.00	100% du salaire
FraisdePersonnel	n/a	Responsable Projet	ORG D	Kenya	£5,000.00	£5,000.00	£10,000.00	£5,000.00	£5,000.00	£15,000.00	100% du salaire
Sous-total					£21,000.00	£21,000.00	£42,000.00	£21,000.00	£21,000.00	£63,000.00	
3) SUIVI ET EVALUATION											
Suivi&Evaluation	n/a	Evaluation du projet	ORG B	Kenya			£0.00	£30,000.00	£30,000.00	£30,000.00	Honoraires du consultant
Sous-total					£0.00	£0.00	£0.00	£30,000.00	£30,000.00	£30,000.00	
4) RENFORCEMENT DE L'ORGANISATION											
RenforcementOrganisation	n/a	Formation pour le personnel	ORG B	Kenya	£5,000.00	£5,000.00	£10,000.00	£5,000.00	£5,000.00	£15,000.00	Frais pour organiser la formation du personnel
RenforcementOrganisation	n/a	Equipement de bureau et informatique	ORG C	Kenya	£5,000.00		£5,000.00	£2,400.00	£2,400.00	£7,400.00	Achat de PCs/imprimantes et équipements de bureau
Sous-total					£10,000.00	£5,000.00	£15,000.00	£7,400.00	£7,400.00	£22,400.00	
5) COÛTS INDIRECTS DU PROJET											
CoûtsIndirects	n/a	Taux fixe de 7%	ORG B	Kenya	£5,670.00	£6,020.00	£11,690.00	£7,938.00	£7,938.00	£19,628.00	Financement partielle des coûts indirects incluant les honoraires des commissaires aux comptes, le loyer, les factures d'électricité et d'eau
Sous-total					£5,670.00	£6,020.00	£11,690.00	£7,938.00	£7,938.00	£19,628.00	
TOTAL					£86,670.00	£92,020.00	£178,690.00	£121,338.00	£121,338.00	£300,028.00	

Pour le reporting financier (scénarios)

- **Au cours des 6 premiers mois (période 1)**, le montant réel des coûts directs s'est élevé à 42 000 £, bien en-dessous de ce qui avait été budgété (81 000 £). En raison de la COVID-19, la plupart des activités prévues n'ont pas été mises en œuvre, mais la/le bénéficiaire a confirmé que ce retard serait rattrapé au cours de la période 2. Dans son premier rapport financier (période 1), la/le bénéficiaire ne pourra présenter au titre des coûts indirects qu'un montant de 2 940 £ basé sur les coûts directs réels ($42\,000 \text{ £} \times 7\%$). Ce montant est calculé indépendamment du montant prévu dans le budget initial ou du montant des coûts indirects encourus pendant la période couverte par le rapport.
- **Au cours de la deuxième période de 6 mois (période 2)**, le montant réel des coûts directs s'est élevé à 135 000 £, ce qui est supérieur aux prévisions budgétaires en raison du rattrapage des activités qui n'ont pas pu être mises en œuvre au cours de la période 1. La/le bénéficiaire de la subvention pourra présenter dans son deuxième rapport financier (période 2) un montant de 9 450 £ ($135\,000 \times 7\%$) au titre des coûts indirects.
- **Pour la dernière période de 6 mois (période 3)**, l'organisation bénéficiaire de la subvention devrait inclure dans son reporting le montant restant des coûts directs (103 400 £) et pourrait présenter un montant de 7 238 £ ($103\,400 \text{ £} \times 7\%$) comme coûts indirects.